



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 AVRIL 2022
(Date de convocation : 4 avril 2022)

Délibération n° 20220408-12

Conseillers en exercice	: 15	Le huit avril deux mille vingt-deux à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la
Nombre de présents	: 14	mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,
Nombre de votants	: 15	<u>Étaient présents</u> : M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire, Mme Catherine Pécondon-Montgaillard, M. Etienne
Pour	: 15	Lay, Mme Dominique Borgella-Adjudant, M. Thibaut Maurin, Mme Brigitte Bascaules (en visio), M. Sylvain
Contre	: 0	Saligot (arrivée à 21h30), Mme Aurore Ville, M. Benjamin Soucaze-Soudat, Mme Sarah Laguerre,
Abstention	: 0	M. Thierry Ribeiro, Mme Viviane Torné, Mme Charlotte Foubert et M. Jean-François Rabaud,
		formant l'unanimité des membres en exercice.

Étaient absents : Mme Mélissa Pujo-Menjouet (procuration donnée à M. Alexandre Pujo-Menjouet)

Secrétaire de séance : M. Etienne Lay

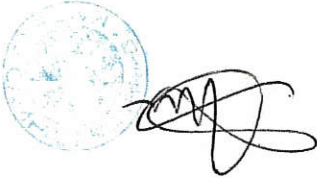
OBJET : BUDGET PRINCIPAL 2022
ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le budget principal de l'exercice 2022,

Sur proposition de la précédente commission « Patrimoine, Culture et Vie Associative », le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, décide

1. D'allouer les subventions 2022 aux associations comme suit :

Dénomination	Montant subv.	Observations
Ass. Maires de France Hautes-Pyrénées	67,05	
Ass Maires de France Nationale	230,00	
Associaton Nationale Elus de Montagne - ANEM	691,19	
Ass. Gestionnaires d'estives des HP	40,00	
Ass. Valorisation Massif du Néouvielle	250,00	
Ass. Communes Forestières des HP	400,00	
AAPPMA : Les Pêcheurs Campanois	1 000,00	
Ass des Eleveurs de la vallée de Campan	1600,00	
Chasseurs Campanois	0,00	
Lieutenant de louvèterie	0,00	
Comité des Fêtes Campan	3 000,00	
Comité des Fêtes Galade	1 600,00	
Comité des Fêtes La Séoube	2 600,00	
Comité des Fêtes Ste Marie	2 600,00	
Course Nature en Haute Bigorre	0,00	
Era Vrespada	1 100,00	
Fête de la Montagne	1 500,00	
FNACA	500,00	
Football Loisirs de Campan	2 000,00	
Le Vieux Village	280,00	



Pour extrait conforme,
Le maire,
Alexandre PUJO-MENJOUET

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération.
Date d'affichage :

2. Précise que ces dépenses seront imputées sur l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Total (art. 6574)	59 948,24	56 358,24 l'année dernière
Les Ailes du Théâtre	1 500,00	
Les Escoulets	650,00	
Les Marbrés de l'Espiadet	3 000,00	
Les Mariolles	2 000,00	
Les Pastourelles de Campan	3 000,00	
Les Rigoles de Gaye	630,00	
Mounaques et Cie	5 000,00	
Pêche Sportive en Pyrénées	1 500,00	
Piano Pic	0,00	
Radio Nostalgie	500,00	
Ski-Club Campan-Tourmalet	5 680,00 €	
Société des Amis de Mme Campan	9 000,00	
Traverse	1 000,00	
Vol Libre Bigourdan	0,00	
Pierre des Esclozes	500,00	
Association Deïths Casaus	0,00	
Gymnastique Volontaire adultes	0,00	
Les Maynats	1 000,00	
Miam	1 000,00	
Sentiers de Campan	1 500,00	
Courtaou de Pla	200,00	
Festival Le jour de la nuit	1 000,00	
Association Bzzz	1 000,00	